



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2003-2004)  
LE 16 mars 2004**

**1.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 06, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif.

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 MARS 2004 À 19 H 06 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LINDA CREVIER ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Marie-Louise Gentric-Kerneis (7), Claudette Labre-Do (13), et Diane Soucy (4).

M. Jean-Pierre Bélair (9)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

M<sup>mes</sup> Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire  
Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

**AINSI QUE :**

M<sup>me</sup> SUSAN TREMBLAY, directrice générale

**ET :**

M<sup>me</sup> CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes  
MM. PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières  
GILLES PRESSEULT, secrétaire général

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2004

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

7.01 Adjudication d'un contrat de transport d'un véhicule de type berline

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.01 Liste des comptes : vérification

10.02 Choix de l'institution financière

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

C.E.-02449-03-04



No de résolution  
ou annotation

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- 1. Adjudication d'un contrat de transport d'un véhicule de type Berline :  
Place d'affaire de la firme « Cardinal Taxi 1998 »**  
Le sujet est réglé.

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-  
VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004**

C.E.-02450-03-04

**- DISPENSE DE LECTURE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal  
de la séance du 10 février 2004.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02451-03-04

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 10 février 2004 soit approuvé avec la  
modification suivante :

- Modifier au point 7.01 le nom « Bovin » par le nom « Boivin ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**À 19 H 08, MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS OCCUPE  
SON SIÈGE.**

C.E.-02452-03-04

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**7.01 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE DE  
TYPE BERLINE**

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes,  
présente le dossier. Elle répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire  
2003-2004, pour la période du 23 février au 23 juin 2004, un contrat de  
transport pour un (1) véhicule de type berline, à la firme **Service de taxi  
Oxford inc.**, au tarif de soixante-dix dollars (70,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources  
financières, présente le dossier et répond aux demandes d'information qu'il  
a reçues.



No de résolution  
ou annotation

C.E.-02453-03-04

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 27 janvier 2004 et se terminant le 9 mars 2004 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

#### 10.02 CHOIX DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs prévue dans la « Politique d'acquisition de biens et de services », la politique # 82-01;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1331-08-03 qui demande d'aller en appel d'offres pour le choix d'une institution financière (réunion du 26 août 2003);

CONSIDÉRANT que le contrat avec l'institution financière actuelle prend fin le 30 juin 2004;

CONSIDÉRANT que sept (7) institutions financières ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT le tableau annexé de l'analyse des soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire,

de retenir la Banque de Montréal comme institution financière pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2007 aux conditions décrites dans l'appel d'offres déposé;

que le contrat entre en vigueur à la fin de l'entente actuelle, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2004;

d'autoriser la présidente du comité exécutif et la directrice générale à signer le contrat avec la Banque de Montréal.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

#### 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

#### 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

#### 14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

#### 15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 34.

Présidente de la séance

Secrétaire général

D:\Textes\CE\2003-2004\Procès-verbaux\2004-03-16.doc